



# FNEC FP-FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON  
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18  
e-mail : [fo.snudi69@gmail.com](mailto:fo.snudi69@gmail.com) site : <http://snudifo69.com>

---

## Déclaration liminaire

Monsieur l'inspecteur d'académie, ce CHSCT D se tient vendredi 15 mai, soit bien trop tard et encore a-t-il fallu insister pour qu'il se tienne !

La FNEC FP FO s'étonne que le CHSCT n'ait pas été consulté en amont, car bien des problèmes nous ont été signalés par les écoles du Rhône !

Contrairement à ce que vous laissez croire, retour des élèves dans les écoles s'est déroulé dans des conditions de sécurité inacceptables.

Dès le 11 mai, les écoles ont constaté avec stupéfaction des livraisons de masques adultes en nombre insuffisant, voire aucun masque adulte et des masques pédiatriques en quantité !

Et du fait de cette situation, ordre a été donné aux enseignants et AESH de ne pas utiliser les masques fournis par leur employeur pour ces journées de prérentrée. Et de surcroit, plusieurs IEN ont conseillé à nos collègues d'utiliser les masques pédiatriques, ceux-ci étant selon eux, bien plus pratiques et adaptés ! Ces injonctions sont inacceptables et irresponsables !

Non seulement nos collègues ne sont pas équipés en FFP2, mais en plus, il devrait se réjouir de porter des masques pédiatriques, mais attention, uniquement lorsqu'ils sont en présence des enfants !

C'est proprement scandaleux ! La distanciation est impossible dans les locaux confinés, aucun employeur n'oserait donner de telles directives à leurs salariés !

Le FNEC FP FO exige que les personnels dans les écoles et les établissements soient dotés de masques FFP2 en nombre suffisant et non de masques chirurgicaux dont certains ne disposent que d'une seule couche et qui se déchirent très facilement lors de leur utilisation. Les personnels ne sont pas protégés, puisque les élèves ne portent pas de masque !

Autre problème toujours non résolu, celui du gel hydroalcoolique qui arrivera en cours de semaine prochaine ! A Givors, l'IEN a dû lui-même aller en acheter et a invité les directrices à venir le récupérer le mercredi soir à la circonscription. IEN qui a d'ailleurs menacé certaines de nos collègues de sanction disciplinaire si les écoles ne réouvraient pas dès jeudi !

Toujours pas de lingettes désinfectantes, donc pas de possibilités de nettoyer le matériel pédagogique, toujours pas de thermomètre, donc impossible de vérifier la température d'un élève qui présenterait des symptômes du COVID.

Des difficultés concernant le nettoyage des locaux nous sont également signalés ; des communes étant rentrées dans un rapport de force sur cette question avec les directrices et directeurs, abandonnés comme il se doit par leurs IEN. Nos collègues constatent que le ménage n'est pas effectué assez souvent et malgré les alertes, on leur ordonne de se taire et d'ouvrir coûte que coûte !

Parlons maintenant des conditions d'accueil des élèves, et s'agit-il encore d'école quand on leur demande de ne pas se faire passer des jeux ou du matériel ? S'agit-il encore d'école quand on leur demande de ne pas jouer dans la cour de récréation, de rester sans bouger dans un cercle ou un carré

tracé à la craie dans la cour de récréation ? S'agit-il encore d'école quand on fait peser des contraintes sanitaires permanentes sur les plus jeunes enfants ? Nous sommes à la limite de la maltraitance et cette situation plonge les enseignants dans un fort sentiment de malaise. D'autant que cet accueil s'apparente plus à une sinistre garderie qu'à des heures de classe.

Autre malaise qui s'instaure dans les écoles, avec l'impossible organisation du service en distanciel et en présentiel : voici ce qu'écrit une de nos collègues :

***Les scissions dans les écoles sont marquées. D'une part ceux qui souhaitent "positiver et relativiser" et les autres qui expriment la catastrophe qui se déroule sous nos yeux.***

***Les collègues n'assurant pas le présentiel sont parfois ostracisées car celles tenues de le faire, probablement fatiguées, reportent leur mal-être sur les collègues.***

***Le manque d'informations claires conduit chaque école à se débrouiller et parfois à prendre des décisions hasardeuses. Ainsi dans mon école, la collègue directrice voulant certainement bien faire, a créé une "astreinte au remplacement" en cas de collègues en présentiel absentes. Ainsi des collègues en distanciel doivent se tenir prêtes à 08h en cas de coup de fil de l'école (elle ne souhaite pas avoir recours aux remplaçants ou refuser les parents).***

***Bien sûr, nouvelles tensions entre celles qui ont accepté et les autres. C'est le CHAOS.***

Nous vous alertons également sur la situation des directeurs et directrices d'école qui se trouvent dans une situation de stress intense, sous la pression des élus, des parents et parfois de leurs collègues et qui sont livrés à eux-mêmes sans soutien de leur hiérarchie ou avec des directives totalement irresponsables de la part de leur IEN.

Cerise sur le gâteau, on confie aux directrices et au directeurs, la tâche de remplir chaque jour l'enquête VALERE soit un état de la situation sur l'école en précisant le nombre d'enseignants en ASA, en maladie, refusant de venir sur site !

Outre le travail supplémentaire engendré et le caractère intrusif de ce questionnaire, cette remontée d'informations est du ressort des circonscriptions et non des directeurs d'école.

Nous demandons à ce que cesse immédiatement cette enquête VALERE, les IEN disposant de toutes les informations nécessaires à la gestion des ressources humaines.

Nous demandons également que les directrices et directeurs se voient attribuer des décharges d'enseignement pour les libérer de leur classe durant les 3 premières semaines, comme indiqué dans la circulaire ministérielle du 4 mai 2020.

Quant aux AESH, nous vous alertons sur leur situation. Les documents publiés à leur attention les laissent dans une situation impossible. Il est écrit dans un document académique que leur mission «peut s'accomplir dans la majorité des cas en respectant la distanciation physique » ce qui est au contraire inconcevable.

Faute de pouvoir exercer leurs missions, il est parfois demandé aujourd'hui dans les écoles et établissements aux AESH d'avoir des fonctions de surveillance, d'enseignement, de nettoyage... Les AESH ne sont pas les hommes à tout faire de l'Education Nationale. Ils doivent assurer leurs missions d'accompagnement et si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, ils ne doivent pas se présenter dans les écoles et établissements.

A marche forcée, sans protection valable, sans dépistages, les écoles ont rouvert mais à quel prix et dans quelles conditions pour les enfants de France !

Monsieur l'inspecteur d'académie, il est de votre responsabilité de réunir les conditions de sécurité, pour permettre aux personnels d'accomplir leurs missions, c'est-à-dire enseigner de manière acceptable et bienveillante.

La FNEC FP-FO poursuivra ses interventions en défense de l'école publique, en défense du statut, des obligations de service et des missions des personnels, en défense de la sécurité au travail.